

Les infections transmissibles sexuellement et par le sang mieux prévenir et mieux traiter

Martin Labelle

Joanie, une jeune fille de 16 ans, vous consulte pour obtenir un moyen de contraception. Comme elle a eu deux partenaires sexuels dans la dernière année, vous vous demandez s'il est pertinent de lui prescrire un dépistage pour les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Quels tests seraient appropriés ? Comment lui communiquerez-vous les résultats ? Comment pouvez-vous bien utiliser le nouveau formulaire « Intervention préventive relative aux ITSS » lorsque vous faites ce type de counselling ? Et que sont donc ces petites lésions vulvaires que vous venez de découvrir en l'examinant ?

LES INFECTIONS TRANSMISSIBLES sexuellement et par le sang (ITSS) sont en recrudescence. Devant une telle réalité, les cliniciens ont besoin d'être mieux outillés. Voici un atelier qui leur fournira les repères et les stratégies nécessaires pour intervenir de manière préventive.

Format et durée : Atelier interactif en petits groupes d'une durée de six heures (deux modules de trois heures) ; la formation peut également être donnée en deux séances différentes de trois heures.

Objectifs d'apprentissage : Au terme de cet atelier, le participant sera en mesure :

- d'intégrer, dans sa pratique clinique, les interventions préventives qui se sont révélées efficaces auprès des personnes susceptibles d'être atteintes d'une ITSS ;
- d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes et de leurs partenaires ;
- d'actualiser ses connaissances cliniques sur l'herpès génital et sur le virus du papillome humain (VPH) en vue d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes et la prévention de la transmission de ces infections.

Début de la formation : septembre 2009

Validation et crédits : La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît six heures de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité, pour peu que le code d'éthique du Conseil québécois de développement

professionnel continu des médecins (CQDPCM) soit respecté. Site Internet : www.cemcq.qc.ca.

Conception, encadrement pédagogique, coordination et diffusion :

- Direction de la Formation professionnelle, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ)
- Direction du Développement professionnel continu, Faculté de médecine, Université de Montréal
- Direction des Risques biologiques, environnementaux et occupationnels, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Renseignements et modalités d'inscription :

Vous pouvez vous adresser :

- au répondant régional des ITSS de la Direction de santé publique de l'Agence de développement de réseaux locaux et de services sociaux de votre région ;
- au responsable régional de formation continue de votre association au sein de la FMOQ ;
- à Linda Cléroux, unité des ITSS de l'INSPQ, au 514 864-1600, poste 3250, ou par courriel à formation.itss@inspq.qc.ca

ou consulter les sites suivants :

- www.fmoq.org/FormationProfessionnelle/ActivitesFormation/Index.aspx
- www.inspq.qc.ca/formation
- www.cpass.umontreal.ca/developpement-professionnel-continu/accueil.html

